



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU - WISSEMBOURG
COMMUNE DE MOTHERN 67470

17, Rue de la Mairie

Téléphone : 03 88 54 60 22

mairie@mothern.fr site : www.commune-mothern.eu

N°39/2026/FB/SD/ACD

Arrêté de circulation et de stationnement – 42 A Route du Rhin

Le Maire de la Commune de MOTHERN,

VU la demande de Mme DUMONT Julie pour le compte de l'entreprise *FRITZ ELECTRICITE* sollicitant l'interdiction de circuler dans la Rue du Chemin de Fer pour permettre un nouveau raccordement électrique devant le n°42 A route du Rhin à Mothern du 17 au 21 août 2026 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2542-1 et suivants, ainsi que l'article L 2213-1 ;

VU le Code de la Route notamment l'article R 411-8 ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale d'assurer le bon ordre, de prescrire toutes les mesures dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité du passage sur les voies publiques à l'intérieur de l'agglomération ;

ARRETE

Article 1 : La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits dans la Rue du Chemin de Fer au droit du chantier situé 42 A route du Rhin du 17 au 21 août 2026, uniquement en journée. Un passage sera réduit en soirée.

Article 2 : Des panneaux de signalisation seront posés aux endroits appropriés par le demandeur, conformément aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992.

Article 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Haguenau-Wissembourg
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Seltz-Lauterbourg
- Madame Julie DUMONT, Entreprise *FRITZ ELECTRICITE*, TSA 70011 69134 Dardilly Cedex
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin
- Monsieur le Chef de Section des Sapeurs-Pompiers de Mothern/Munchhausen

Fait à Mothern, le 30 juillet 2026

Le Maire,

Florian BUCHMANN

